

214C1683
FR0000072910-OP017-E01

12 août 2014

Réouverture de l'offre publique d'échange visant les actions de la société.

GROUPE STERIA SCA

(Euronext Paris)

- 1- Le 12 août 2014, Société Générale, agissant pour le compte de la société anonyme Sopra Group, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'échange visant les actions de la société GROUPE STERIA SCA **sera réouverte du 18 août 2014 au 5 septembre 2014 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'échange visant les actions de la société, l'initiateur détient 26 447 605 actions GROUPE STERIA SCA représentant autant de droits de vote, soit 79,69% du capital et au moins 69,52% des droits de vote de la société².

Sopra Group s'engage irrévocablement à acquérir, par remise de **1 action nouvelle Sopra à émettre (jouissance 1^{er} janvier 2014) pour 4 actions GROUPE STERIA SCA présentées (coupon 2013 détaché³)**, la totalité des actions GROUPE STERIA SCA existantes non détenues par l'initiateur, soit à la connaissance de l'initiateur à ce jour, un maximum de 6 738 894 actions, en ce compris la totalité des actions GROUPE STERIA SCA attribuées gratuitement encore en phase de conservation, soit 16 261 actions GROUPE STERIA SCA, étant précisé que la période de conservation pour sa durée restant à courir à la date de l'échange, resterait applicable aux actions Sopra reçues en échange.

- 2- Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE STERIA SCA sont applicables.

¹ Cf. D&I 214C1623 du 5 août 2014.

² Sur la base d'un capital composé de 33 186 499 actions représentant au plus 38 041 743 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Le détachement du dividende approuvé par l'assemblée générale du 22 mai 2014 est intervenu le 30 juin 2014.